



AFFICHAGE DE POSTE
Journalier camionneur
Journalière camionneuse
Municipalité de Pointe-des-Cascades

DESCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Pointe-des-Cascades est une magnifique communauté de plus de 1800 citoyens située dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, dans la région administrative de la Montérégie. Son territoire d'une superficie totale de 9,98 km² dispose de seulement 2,63 km² terrestres. Étant traversé par le Canal de Soulanges et étant entouré de nombreux plans d'eau, le village possède un cachet patrimonial et de grands parcs qui sauront vous charmer. La Municipalité est située à un endroit stratégique, à seulement 35 minutes du centre-ville de Montréal, et elle est accessible très facilement par les autoroutes 20, 30 et 40.

Pointe-des-Cascades est une Municipalité en plein essor et plusieurs projets stimulants sont en cours. Une équipe dynamique y travaille avec beaucoup d'optimisme, et celle-ci est à la recherche de leur futur(e) collègue pour continuer de faire avancer la Municipalité!

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du contremaître aux travaux publics et hygiène du milieu, le journalier camionneur exécute différentes tâches manuelles et usuelles d'entretien du réseau routier, des bâtiments, des terrains, des équipements, des parcs et de toutes autres infrastructures municipales. Il conduit et opère des véhicules de service.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer des travaux reliés à l'entretien du routier : débroussaillage, signalisation, chargement, nivelage, réparations de la chaussée, déneigement;
- Participer à divers travaux d'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout;
- Effectuer des travaux d'entretien des parcs et sentiers municipaux;
- Effectuer des réparations mineures et l'entretien usuel des bâtiments et terrains;

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires;
- Un minimum de six (6) mois d'expériences dans le domaine;
- Détenir d'un permis de classe 3 valide (obligatoire);
- Expérience dans la conduite d'une déneigeuse (obligatoire);
- Connaissance du milieu municipal (atout);
- Avoir de l'initiative et de la polyvalence;
- Avoir l'esprit d'équipe
- Ouverture à recevoir de la formation (sécurité de chantier, autres)
- Bonne condition physique (possibilité d'examen médical pré-embauche)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : temps plein, poste permanent

- Horaire régulier 35h, avec prime de garde et de nuit
- Disponibilité requise pour des gardes et le déneigement qui implique des périodes de travail sur appel, incluant des soirs et des fins de semaine, selon les besoins opérationnels.
- Rémunération compétitive;



AFFICHAGE DE POSTE
Journalier camionneur
Journalière camionneuse
Municipalité de Pointe-des-Cascades

-
- Avantages sociaux : 12 jours fériés, 7 congés de maladie, 5 congés personnels, 2 semaines de congé durant les Fêtes;
 - Régime de retraite de 4% et assurances collectives payées à 100% par l'employeur.

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci? Veuillez nous transmettre au plus tard **le 6 mars 2026** votre curriculum vitae à l'adresse suivante : greffe@pointe-des-cascades.com

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues*. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.